

Documents à fournir – Permis moto A, A1, A2

- 1 Photocopie Recto/Verso de la pièce d'identité du candidat en cours de validité
- 1 Photocopie Recto/Verso du permis de conduire
- 1 Photocopie ASSR Niveau II (pas nécessaire après 21 ans)
- 1 Photocopie Justificatif de domicile (facture datée de – 3 mois sans échéancier)
- 1 Attestation d'hébergement **MANUSCRITE** en notifiant que le candidat est domicilié à l'adresse depuis plus de 3 mois et ce à titre gratuit (uniquement si le justificatif de domicile n'est pas au nom du candidat)
- 1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant en cours de validité
- 4 E-photo permis de conduire (numérique avec signature électronique) (pas de lunette, pas de sourire, pas de cheveux dans les yeux)
- 4 timbres poste aux tarifs en vigueur
- 4 enveloppes A4 (sans adresse)
- 1 Photocopie Attestation de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (pas nécessaire après 25 ans)